



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE AU GABON

Service de Coopération et d'Action culturelle

FICHE GABON

L'enseignement supérieur au Gabon propose une grande diversité de filières de formations.

Les universités publiques sont les principaux établissements d'accueil des étudiants gabonais. L'accès se fait après l'obtention du baccalauréat. Les frais d'inscription s'élèvent à 15 €.

Plusieurs Grandes écoles, instituts publics et écoles privées, offrent en parallèle des formations supérieures spécialisées. Ils sélectionnent leurs étudiants sur concours ou dossier

En 2010, une stratégie ambitieuse a été initiée par le Président de la République. Elle est menée par les principaux acteurs gouvernementaux (Ministères, Agence Nationale des Bourses).

I.- Organisation de l'enseignement supérieur

A. ACTEURS GOUVERNEMENTAUX

A.1. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche¹

Engagé dans une vaste réforme depuis les états généraux de l'enseignement supérieur qui se sont tenus en 2010, le Gabon a promulgué en février 2012 une Loi d'orientation générale de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche². Cette loi ambitieuse a pour objet de définir les principes, missions et organisation, de l'enseignement supérieur et de fixer le cadre général de développement de l'offre de formation. Cette loi met en place des investissements importants en infrastructures ainsi que la mise en place de nouvelles institutions :

- la Cité Verte de l'Éducation et du Savoir, l'Université des Sciences de l'Éducation et l'Usine à idées innovantes. Ces projets emblématiques, initiés dès 2010, sont en cours d'élaboration.
- le Conseil national de l'Éducation de la Formation et de la Recherche (CNEFOR). Il a pour mission d'évaluer la mise en œuvre des offres de formation, des projets d'infrastructures et d'équipements dans l'enseignement, la formation et la recherche.

¹ Jusqu'au printemps 2014 un Ministère unique recouvrait l'Enseignement supérieur, la Recherche, l'Éducation Nationale, l'enseignement technique et professionnel, la jeunesse, la culture et les sports. Un nouveau Ministère réservé à l'Enseignement supérieur et la Recherche, dirigé par M. Pacôme MOUBELET BOUYEBA a été recréé en 2014.

² Loi n°21/2011

- le Comité Scientifique d'Assurance Qualité (CSAQ). Il aura pour mission, une fois en activité, de veiller à la qualité des enseignements dispensés, notamment dans les formations en partenariat public-privé .

A.2. Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANBG)

Créée à l'initiative du Président de la République en 2011, l'ANBG est dirigée par des cadres proches de la Présidence de la République. Son budget annuel est d'environ 80 millions d'euros. Pour l'année universitaire 2014/2015, elle gère plus de 20 000 dossiers de bourses . Elle mène une politique volontariste d'allocation de bourses en conformité avec les dispositions légales et les objectifs gouvernementaux.

Dotée d'une compétence exclusive pour l'octroi et la gestion des bourses, y compris celles proposées par des partenaires étrangers, elle est décisionnaire en matière d'orientation des élèves et des étudiants.

B. UNIVERSITES PUBLIQUES

B.1. Université Omar Bongo (UOB)

Créée en 1970, l'UOB est, en termes de volume, la principale université du pays. Elle accueille environ 19 800 étudiants (23 000 sont prévus pour la rentrée 2014-2015). Elle est divisée en deux facultés, Lettres et Sciences Humaines (FLSH) qui compte 12 départements et 22 laboratoires de recherche, et Droit et Sciences Economiques (FDSE) qui compte 4 départements et 4 laboratoires de recherche.

Souvent agitée par des mouvements étudiants de contestation, l'UOB fait l'objet d'une politique de « *désengorgement* » menée par le Gouvernement, l'ANBG et le Rectorat. La limitation de l'accès à l'UOB des bacheliers scientifiques, ou l'envoi de boursiers vers des EES privés (cf. infra) sont deux leviers importants de cette politique.

Sur le plan académique, l'UOB connaît depuis plusieurs années des dysfonctionnements récurrents. En effet, les revendications sociales (paiement des bourses, versement des primes) et académiques (déroulement des examens, publication des résultats) de la part des étudiants et de professeurs paralysent fréquemment le déroulement des activités universitaires. Ces grèves ont notamment conduit au printemps 2013 au remplacement du Recteur.

L'UOB ne dispose pas d'école doctorale. Pour pallier au manque de docteurs en sciences humaines, le Recteur de l'UOB, M. ROPIVIA développe les actions de coopération internationale de son université autour de trois axes : coopérations francophone, non-francophone et intérieure.

Dans le domaine francophone, en dehors des partenariats existants avec les universités et structures françaises, des liens ont été créés avec des universités canadiennes (Laval, Université Laurentienne), dont le Recteur est lui-même diplômé. L'intégration de l'UOB dans les structures de coopération universitaire régionales est un axe important de l'action du Recteur. Il souhaite, en effet, que l'UOB puisse jouer pleinement son rôle au sein de l'AUF et du CAMES.

Hors du cadre francophone, l'UOB développe de nouveaux programmes avec l'Asie (Chine, Japon, Corée, Inde), l'Afrique anglophone (Ghana, Nigéria), plusieurs Etats européens et la Russie. L'Allemagne est particulièrement active concernant la formation de futurs professeurs de langue allemande.

Enfin, au titre de la coopération intérieure, le Recteur souhaite rapprocher son institution des acteurs des secteurs publics et privés du Gabon. L'UOB a ainsi mis en place avec les Ministères des

³ Décret n° 0404/PR/MENESTFPRSCJS du 26 septembre 2012 fixant les conditions d'attribution, de transfert, de suspension de bourses, d'orientation, de réorientation ainsi que les modalités de prise en charge par l'Etat des élèves et étudiants boursiers au Gabon et à l'étranger.

Affaires étrangères et de la Fonction publique des programmes de formation à destination des cadres de l'Etat. Se rapprochant également des partenaires privés, Il a pris l'initiative de développer des Chaires nationales de recherche, auxquelles peuvent s'associer des entreprises.

B.2. Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM)

Université scientifique située à Franceville, elle regroupe la Faculté des Sciences, l'École Polytechnique (EPM) et l'Institut national supérieur d'Agronomie et de Biotechnologie (INSAB). 3 000 étudiants y sont inscrits. Les trois institutions composant l'USTM sont divisées en 13 départements, et autant de centres de recherche.

Cette taille modeste rend le contexte des études et du travail enseignant moins difficile qu'à l'UOB. Cependant, l'USTM souffre de son éloignement de la capitale et d'un isolement national et régional.

B.3. Université des Sciences de la Santé (USS)

Créée en 2002, l'USS ne compte qu'une faculté de médecine et environ 1 500 étudiants. La faculté est divisée en 30 départements et 5 laboratoires. La formation médicale est cependant cruciale pour le Gabon, qui mène à Libreville plusieurs chantiers de construction de CHU modernes sans pour autant avoir aujourd'hui les ressources humaines nécessaires.

Sous l'impulsion du Président de la République, un projet d'école vétérinaire à Ndendé est à l'étude : l'USS pourrait en assurer la tutelle administrative et le Ministère de l'agriculture la tutelle technique.

C. ÉCOLES PUBLIQUES ET INSTITUTS

De nombreuses « Grandes écoles » existent au Gabon. Leurs promotions ne dépassent que rarement la centaine d'étudiants.

C.1. Gouvernance (ENA, ENM)

Sur le modèle français ont été développées, avec l'appui de la coopération française, une Ecole Nationale d'Administration et une Ecole Nationale de la Magistrature.

C.2. Autres secteurs (ENEF, INJS, INSG, etc.)

D'autres écoles sectorielles servent de formation aux futurs cadres de la fonction publique : l'École Nationale des Eaux et Forêts, l'Institut National de la Jeunesse et des Sports et Institut National des sciences de Gestion. Elles sont demandeuses des partenariats internationaux.

C.3. Ecoles de formation professionnelle (ENSET, IST, ITO)

Suite aux États généraux, le ministère de l'enseignement supérieur a lancé au cours de l'année 2012 des initiatives visant à renforcer les capacités nationales de l'enseignement technique et l'enseignement professionnel. Des projets de construction de nouveaux centres de formation et de réhabilitation des anciens sont ainsi à l'étude. Leur mise en place dépend de la mise à disposition effective des fonds nécessaires et de la mobilisation de ressources humaines compétentes.

Effectifs de l'enseignement supérieur au Gabon **Établissements publics 2012-13**

Université Omar Bongo	
Faculté de lettres et de sciences humaines	13250
Faculté de droit et de sciences économiques	6540
Université des Sciences de la Santé	1500

Université des Sciences et Techniques de Masuku	
INSAB	300
Ecole polytechnique de Masuku	500
Faculté des sciences	2200
Ecole Normale Supérieure de L'Enseignement Technique	300
Ecole nationale des eaux et forêts	97
Ecole Nationale des Instituteurs Libreville	579
Classes préparatoires aux grandes écoles	60
Institut Universitaire des sciences de l'Organisation	959
Institut national des sciences de gestion	3060
Institut technologique d'Owendo	731
Institut supérieur de technologie	452
Institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication	231
Total	30719

D. PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE

Les difficultés récurrentes rencontrées par l'enseignement supérieur public gabonais ont accéléré le développement d'un secteur privé, ou public-privé. Suite aux Etats généraux de l'éducation, de la recherche et de l'adéquation formation-emploi (17 et 18 mai 2010), et au Forum des partenariats « public-privé » pour une gouvernance universitaire innovante, la loi d'orientation adoptée en février 2012 a défini un cadre légal pour l'émergence de nouveaux acteurs dans ce domaine.

Huit établissements ont été créés et reconnus en 2012, il y en avait 28 en 2013⁴. La reconnaissance permet à ces écoles d'accueillir des boursiers de l'Etat, assurant un désengorgement effectif des universités publiques et une gestion facilitée du flux des étudiants par l'ANBG.

La majorité des écoles privées dispensent des formations dans les domaines du commerce et du management. Elles font appel pour une part importante de leurs enseignements à des professionnels qui ne disposent pas tous de qualifications académiques. Le suivi de la qualité des formations dispensées et de l'intégration des diplômés sur le marché de l'emploi sera d'une importance capitale pour l'avenir du secteur. La mise en place effective du Conseil Supérieur d'Assurance Qualité deviendrait dans ce contexte nécessaire à la régulation du secteur.

Principaux Établissements privés sous contrat 2012-13

Académie Franco-Américaine de Management (AFRAM)	636
Ecole de Management-GABON (EM-Gabon)	377
Ecole Supérieure de Gestion, d'Informatique et des Sciences (ESGIS)	56

⁴ <http://anbg.ga/parteneriat.php>

Institut Supérieur d'Ingénierie (ISI)	665
Institut des Techniques Avancées (ITA)	509
BGFI Business School (BBS)	92
Institut de Développement des Entreprises et des Administrations (IDEA)	NC
Université Franco-Gabonaise Saint Exupéry (UFGSE)	100
Institut Africain d'Informatique (IAI)	NC
Total:	2335

II. Organisation des études et enseignements dispensés

Tant sur le plan de la structure des enseignements (Licence – Master - Doctorat), que sur celui du statut des enseignants chercheurs, le modèle français apparaît très visiblement dans l'enseignement supérieur gabonais, dont une très large majorité des enseignants a été formée en France. Ainsi, le dyptique cours magistraux-travaux dirigés constitue la base de l'enseignement universitaire au Gabon. De la même manière, les épreuves des examens suivent les modèles des universités françaises.

Le baccalauréat donne accès à l'enseignement supérieur au Gabon. Les grandes écoles, instituts publics et écoles privées recrutent sur dossier et concours.

Dans le cadre des formations professionnalisantes, les diplômes de type DUT et BTS existent (sous ce même intitulé). Il est prévu de compléter ce dispositif par l'ouverture de licences et de master professionnels. Le Gouvernement gabonais a pour objectif de donner un caractère professionnalisant à 70% des filières.

III. Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur gabonais dispose d'un fort potentiel de développement et d'une volonté politique affirmée de se placer à l'échelle régionale comme un pôle de prestations de services intellectuels⁵. De plus, on relève :

- l'implantation profonde de la **francophonie scolaire et universitaire** participe à l'intégration aisée dans la communauté académique internationale du Gabon.
- **1091 enseignants-chercheurs gabonais**. Cette communauté importante⁶ assure une base solide au développement de formations de qualité. De plus, les universités sont structurées en

⁵ <http://www.gabon-services.com/le-pilier-gabon-des-services/les-enjeux-par-secteur/enseignement-superieur-recherche-et-sante>

⁶ Le rapport étudiants/enseignants-chercheurs est à 28%, pour rappel il se situe à 15,6% pour l'Union européenne.

départements et laboratoires, dotés de budgets leur permettant de mener des activités de recherche et de développer des partenariats avec des universités étrangères.

- une **politique de bourses volontariste** menée par l'Etat gabonais, permet un accès très large à l'enseignement supérieur pour la jeunesse gabonaise. De même, la politique d'orientation de l'ANBG permet d'assurer une gestion appropriée des flux d'étudiants.
- une préoccupation politique affichée concernant **l'adéquation formation/emploi**. Le développement, encore insuffisant, des formations professionnalisantes fait l'objet d'un dialogue régulier entre les autorités et les entreprises installées dans le pays.
- Les autorités affirment leur volonté d'ancrage de l'enseignement supérieur du Gabon dans le système international. A cette fin le passage complexe au « LMD » a été mené à bien, et de manière efficace.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

La coopération universitaire et scientifique représente depuis 2010 un élément essentiel de la politique d'attractivité du Poste. L'action du Poste s'articule, depuis 2012, autour de deux axes :

- Soutien aux accords de coopération universitaires

Les actions de coopération universitaire menées par le poste se font par le biais d'accords tripartites conclus avec des établissements français et gabonais d'enseignement supérieur. Ces actions sont programmées sur les crédits de l'Institut français du Gabon (pôle universitaire, scientifique et linguistique). Depuis 2012, les conventions conclues sont pluriannuelles et donnent lieu à des rapports d'exécution annuels. Dans le cadre de ces accords, la coopération française assure, par an, la mise en œuvre de plus de 25 missions d'enseignants-chercheurs français et gabonais dans les secteurs suivants :

Sciences humaines (Université publique Omar Bongo / université privée Franco-Gabonaise Saint-Exupéry) – 60 % du budget coopération universitaire du poste-

Les interventions garantissent la mise en œuvre de sept⁷ partenariats universitaires. Les domaines couverts sont vastes (géographie, anthropologie, droit, linguistique).

La concentration reflète la prépondérance de l'UOB dans le paysage universitaire gabonais. Cette position, ainsi que son rôle dans la formation de la jeunesse gabonaise en fait une institution à laquelle notre coopération se montre particulièrement attentive

Afin de répondre aux nouvelles réalités du secteur de l'enseignement supérieur, le poste accompagne différents établissements d'enseignement supérieur (EES) privés. Cette orientation répond à la volonté de l'Etat gabonais de privilégier l'octroi de bourses pour des formations mises en place localement.

Médecine (Université des sciences de la santé) - 15% du budget coopération universitaire du poste-

Trois accords de coopération⁸ ont été conclus en 2012 en vue de soutenir la mobilité enseignante et la qualité des enseignements. Ces accords n'ont pas encore abouti à des réalisations concrètes, faute

⁷ Lyon 2 (2 accords), Lyon 3, Lorraine, Nantes, Muséum National d'Histoire Naturelle, IEP de Toulouse

d'implication suffisante des partenaires. Des démarches ont été entreprises en septembre 2014 pour initier un nouveau partenariat avec l'USS visant à former des gabonais en France dans le domaine de la santé.

Sciences dures (Université publique des Sciences et Techniques de Masuku) - 15% du budget coopération universitaire du poste-

Cette enveloppe permet particulièrement de financer quelques doctorats et d'assurer un travail continu avec l'équipe du Professeur Aberrazzak EL ALBANI, découvreur des fossiles du « Francevilien ». La médiatisation internationale de cette découverte (RFI, Nature, etc.) contribue à la valorisation médiatique de la coopération française.

La mise en place en 2014 d'une antenne Campus France auprès de l'USTM facilite le désenclavement de cette université située à 700 km de Libreville.

Opérations ponctuelles -10% du budget coopération universitaire du poste-

Des opérations ponctuelles de diffusion et de valorisation de la recherche et de l'enseignement supérieur français telles que la manifestation pluridisciplinaire Plein feu sur l'Eclipse (éclipse solaire du 3 novembre 2013) et l'enregistrement à Libreville par RFI de l'émission « Autour de la question » (juin 2014).

- Programme de bourses cofinancées par la France et le Gabon (bourses « Concorde »)

Afin de maintenir la place de la France dans la formation des élites gabonaises une convention a été signée en décembre 2011 entre l'Ambassade et l'ANBG (Agence Nationale des Bourses du Gabon). Cette convention a pour objectif d'organiser la mobilité encadrée de 200 boursiers. La convention est conclue pour 6 ans. Au 1^{er} septembre 2014, 190 bourses ont été attribuées.

La France finance les études des boursiers et 10% de la bourse (prise en charge de la couverture sociale), le Gabon les 90% restants de la bourse (allocation et frais d'inscription).

La sélection des boursiers se fait conjointement au sein de la commission technique de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANBG). Tous les étudiants gabonais ayant validé un cycle d'études localement peuvent postuler, la Commission attribuant les bourses sur des critères académiques et sur la pertinence des formations envisagées au regard des directives gouvernementales. Le poste attache dans le cadre de ce programme une importance particulière à l'objectif d'adéquation formation-emploi défini par les autorités gabonaises.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur **b) d'autres pays, notamment européens**

- Coopération non-francophone
 - Asie

Plusieurs partenariats anciens associent l'UOB à des manifestations culturelles ponctuelles (Japon, Corée) et de nouveaux acteurs entreprennent de créer des partenariats ambitieux avec l'UOB. L'Inde

⁸ Brest, Limoges, Paris 7

a mis en place des enseignements à distance et la Chine envisage à court terme l'installation d'un Institut Confucius.

- Afrique Anglophone

Le Gabon a accueilli en 2013 la réunion annuelle de l'AAU (*Association of African Universities*). Il a ainsi affiché sa volonté de rapprochement avec les États anglophones du Continent africain. Si la création et le développement de véritables partenariats semblent difficiles à réaliser, des initiatives conjointes permettent tout de même la circulation d'étudiants ou de « stagiaires » notamment dans le domaine linguistique. Longtemps pays de départ vers le Ghana et le Nigéria pour des formations en langue anglaise, le Gabon souhaite désormais développer ses compétences dans la formation linguistique en Français langue étrangère.

- Europe non-francophone

Plusieurs initiatives existent dans ce domaine. Une présence Allemande, historiquement forte permet l'existence au sein de l'UOB d'un Département d'études germaniques. Des accords organisent la formation en Allemagne de futurs professeurs. La Russie, nouveau partenaire du Gabon, a signé le 15 septembre 2014 un partenariat porté par l'université d'Astrakhan. Il vise à la création d'un département de langue russe fondé sur des procédures de téléenseignement. L'Italie, l'Espagne et la Turquie proposent également des bourses dans les domaines linguistiques et techniques (ingénieurs) dans le cadre d'accords entre leurs représentations diplomatiques et l'ANBG.

- Amériques

Les Etats-Unis sont la troisième destination des étudiants gabonais. Une présence américaine croissante est également à noter. Des investissements importants de l'Université d'Oregon, et le développement de partenariat avec l'université Howard (Washington DC) ont en effet été lancés en 2011.

- Coopération francophone

- Canada

Des liens existent avec des universités canadiennes (Laval, Université Laurentienne) mais ces activités restent de faible ampleur. Le Canada a entrepris en 2014, au Gabon comme dans d'autres pays d'Afrique francophone, d'organiser des salons de promotion de son enseignement supérieur.

- Afrique Francophone

Les acteurs gabonais de l'enseignement supérieur affichent un attachement profond aux structures de coopération régionales, manifestant ainsi leur appartenance à la Francophonie. Ceci prend notamment forme au sein de deux organisation internationales :

CAMES (Conseil Africain et Malgache Pour l'Enseignement Supérieur)

Les distinctions académiques qu'il décerne (agrégations) sont essentielles pour la carrière des enseignants-chercheurs gabonais. Malgré des efforts soutenus par la coopération française, les derniers résultats de l'Agrégation CAMES juridique et économique (2013) n'ont pas permis aux candidats gabonais d'obtenir les titres soumis à concours.

AUF (Agence Universitaire de la Francophonie)

Rattaché au Bureau Afrique Centrale et Grands Lacs, le Gabon accueille deux implantations de l'AUF. Les Campus numériques francophones de l'UOB et de l'USS sont des relais importants pour les enseignants-chercheurs et les étudiants, leur permettant un accès à la communauté universitaire francophone.

Par ailleurs, l'Algérie (27) et le Maroc (environ 60) ont mis en place des programmes de bourses avec l'ANBG. De nombreux étudiants gabonais choisissent de partir étudier au Maroc, dans le cadre de mobilités individuelles.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-gabonaise

De nouveaux instruments numériques (médiathèque, salle de cinéma) seront opérationnels à l'Institut français du Gabon au premier trimestre 2015. Ils participeront au développement de partenariats (enseignement à distance, formations en ligne ouvertes à tous, conférences de haut niveau) et l'appui à l'intégration régionale (CAMES) et internationale (AUF) de la communauté universitaire gabonaise.

Dans ce contexte nouveau, les axes suivants pourraient être retenus :

- **Poursuite du soutien aux coopérations universitaires franco-gabonaises**

L'essentiel des accords universitaires soutenus par ce poste arrivent à terme en 2015. Cette échéance sera l'occasion de rénover la coopération et d'en initier de nouvelles dans des secteurs prioritaires (santé, soutien à la mise en place d'un département de Français langues étrangères à l'UOB, doctorats en alternance). A cette fin, l'ETI auprès du Ministère de l'enseignement supérieur sera sollicité, afin de permettre une entière cohérence avec les orientations politiques gabonaises.

- **Poursuite du dispositif des bourses « Concorde »**

Au cours de l'année 2014-2015, il y a 177 étudiants boursiers en cours d'études en France. En fonction des résultats obtenus (fins de cycles, redoublements), le nombre de bourses proposées en 2015 permettra d'atteindre le chiffre de 200 figurant dans la convention entre l'Ambassade et l'ANBG. Il conviendra, en accord avec l'ANBG, d'accentuer la part des formations professionnalisantes dans les bourses octroyées.

- **Développement et la structuration des réseaux d'*alumni***

Les actions à mener seront multiples pour s'adapter aux réseaux, formels ou informels, déjà existants, notamment en direction des élites gabonaises.

- **Développement de programmes de bourses avec les entreprises présentes au Gabon**

Une tentative de convention sur le modèle Quai d'Orsay–Entreprise avait été initiée en 2012 avec Total et l'ANBG. Restée sans suite concrète cette dynamique sera relancée en 2015.

VI- Contacts utiles

Mme Bénédicte DESCHAMPS, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle, Directrice de l'Institut français du Gabon

benedicte.deschamps@diplomatie.gouv.fr

M. Gildas FRESNEAU, Attaché de coopération universitaire

gildas.fresneau@institutfrancais-gabon.com

M. Laurent DENIAU, Conseiller Régional Forêt/environnement

laurent.deniau@diplomatie.gouv.fr

Mme Sandrine TINDJOGO, responsable de l'Espace Campus France de Libreville

sandrine.tindjogo@institutfrancais-gabon.com